

CALENDRIER 2024-25 16D201 : LITTERATURES MODERNES ET CONTEMPORAINES Aspects de la poésie française du XIX^e au XXI^e siècles Enseignant : Hervé BISMUTH		
Dates	Contenus et activités	Rendez-vous des rencontres (entraînements en groupe)
Mercredi 23 octobre 2024	Cours n°1 : Généralités. Quelques formes poétiques. Diction du vers. Le sonnet.	
Mercredi 20 novembre 2024	Cours n° 2 : Fonctions de la poésie à l'âge classique. La poésie romantique. Le Mal du siècle. Sujet de l'entraînement n°1	
Mercredi 18 décembre 2024	Cours n° 3 : Poésie et engagement. L'Art pour l'Art et le Parnasse. Sujet de l'entraînement n°2	Entre le 9 et le 21 décembre 2024 : Entraînement n° 1
Mercredi 15 janvier 2025	Cours n° 4 : La poésie et le rêve. La quête poétique. Mallarmé et l'hermétisme. Sujet de l'entraînement n°3	Entre le 13 et le 26 janvier 2025 : Entraînement n° 2
Mercredi 12 février 2025	Cours n° 5 : Symbolisme et symbolistes. Paul Valéry, poète hors du temps. Apollinaire et ses héritiers. Sujet de l'entraînement n°4	Entre le 10 et le 22 février 2025 : Entraînement n° 3
Mercredi 12 mars 2025	Cours n° 6 : Blaise Cendrars en voyages. Poésie et voyages. Orient et Extrême-Orient. L'aventure surréaliste.	Entre le 10 et le 22 mars 2025 : Entraînement n° 4
Mercredi 09 avril 2025	Cours n° 7 À rebours du lyrisme : quelques poètes (Queneau, Ponge, Guillevic). Poésie contemporaine.	Entre le 7 et le 19 avril 2025 : Entraînement n° 5

Supports de cours :

Cours audiovisuel asynchrone. Fichiers vidéo et documents texte en ligne.
Ressources en ligne.

Entraînements : à l'oral et en ligne exclusivement.

Contacts : (plus de détails à l'intérieur de ce premier fascicule)

Hervé Bismuth 18, rue Jean-Jean Cornu 21000 Dijon	Tél : 06 64 65 03 57. Tous les jours ouvrables, de 9 heures à 20 heures (heure française).	Correspondances et plateforme d'enseignement en ligne : https://moodle-foad.u-bourgogne.fr
---	--	---

Modalités des entraînements et de l'évaluation : à l'intérieur de ce premier fascicule.

COURS n° 1

(Attention : ce fichier est accompagné d'une liasse de textes à télécharger et de fichiers audiovisuels à consulter sur la plateforme.)

PLAN DU COURS ORAL N° 1	1
PRESENTATION	1
COMMENT ME JOINDRE	1
BIBLIOGRAPHIE COMMENTEE	2
DEROULEMENT DU COURS	3
FORME DES COURS	3
FORMAT DES COURS VIDEO	3
EXAMENS ET ENTRAINEMENTS	4
ÉLÉMENTS DE METHODE	4
L'EXPLICATION DE TEXTE LITTÉRAIRE : PROTOCOLE	4
LEXIQUE POÉTIQUE ESSENTIEL	9
PARTIE DOCUMENTAIRE	12
QUELQUES DEFINITIONS DE POETES	12
LA COMMUNICATION VERBALE SELON ROMAN JAKOBSON	13

Plan du cours oral n° 1

Voici le plan des fichiers vidéo à visionner dans l'ordre qui constituent, avec ce document, votre premier cours de l'année. (Temps total ≈ 3h 30mns)

- I. Généralités (5 fichiers, ≈ 1h 10mns)
- II. Quelques formes poétiques (4 fichiers ≈ 1h 10mns)
- III. À propos du lyrisme (1 fichier ≈ 4mns)
- IV. Diction du vers (3 fichiers ≈ 36mns)
- V. Le sonnet (1 fichier ≈ 26mns)

Présentation

Bonjour. Ce cours est consacré à la poésie française à partir des premières années du XIX^e siècle. Vous trouverez sa présentation générale dans le document vidéo de présentation situé dans la section « Généralités » de la page 16D201 de votre plateforme en ligne. J'accompagne ici cette vidéo de quelques informations factuelles.

Comment me joindre

Vous vous êtes en principe habitué·e·s à la plateforme en ligne, qui vous permet d'envoyer aussi bien des messages privés que des messages publics (Forum des

questions) à votre enseignant. Je m'engage, sauf circonstances exceptionnelles, à ne jamais dépasser le délai de 24 heures en semaine ouvrable avant de répondre à un courrier électronique. Par conséquent, si vous avez l'impression de m'avoir envoyé un message, et que je ne vous ai pas répondu pendant disons trois ou quatre jours ouvrables, surtout renvoyez-le-moi : nul n'est à l'abri d'une fausse manœuvre et les pannes de serveur sont encore, hélas, monnaie courante même si elles sont de moins en moins fréquentes. N'oubliez jamais que l'envoi d'un courrier électronique (ou la certitude de l'avoir envoyé) n'est en rien une garantie que ce courrier a été reçu, même si c'est le cas la plupart du temps.

Il se peut également que dans le cadre de notre travail vous ayez besoin de me faire passer ou de me demander une pièce jointe. Dans de tels cas, et dans de tels cas seulement, utilisez mon adresse électronique professionnelle :

Herve.Bismuth@u-bourgogne.fr

Veillez bien à n'utiliser cette adresse qu'en cas de nécessité (impossibilité de passer par la plateforme) et à ne l'utiliser que pour une *question d'ordre personnel*.

Pour les questions générales : forum des questions !

Il est nécessaire de m'écrire, *pour toute question générale ou d'ordre général* concernant les cours, vos lectures, les devoirs à remettre..., c'est-à-dire *pour toute question susceptible d'intéresser vos camarades, ou appelant une réponse susceptible de les concerner*, par le biais de la plateforme en ligne, dans le *Forum des questions* que je dédie à ce cours. Cela me permettra de vous envoyer à tous une réponse collective, éventuellement à propos d'une question à laquelle je n'avais pas songé, et d'en faire profiter tout le monde ; ainsi, nous gagnerons tous du temps.

Permanence téléphonique

Vous pouvez me joindre également sur mon **téléphone** portable : **06 64 65 03 57**, à partir de neuf heures (heure française) et en semaine ouvrable. Si par hasard il était éteint, je vous demande d'avoir la courtoisie de bien vouloir chercher à me rappeler plus tard, ou de laisser un message. Si vous possédez un numéro de téléphone portable français ou un numéro de téléphone fixe ailleurs en Europe et dans quelques autres pays, je vous rappellerai. Pour les étudiants éloignés, il est toujours possible de recourir à la téléphonie par Internet, WhatsApp ou autre...

Se rencontrer ?

Enfin, il est possible aux étudiants qui le souhaitent de me rencontrer, virtuellement sur Teams **sur rendez-vous**.

Bibliographie commentée

Sur la poésie

JEAN-MARIE GLEIZE, *La Poésie, textes critiques, XVIe-XXe siècles*. Larousse, « Textes essentiels », 1995.

(Les principaux textes critiques, mais aussi certains poèmes et arts poétiques fondateurs, écrits par les poètes français et présentés par un universitaire spécialiste de poésie, également poète).

BRIGITTE BERCOFF, *La Poésie*, Hachette, « Contours littéraires », 1999.
(Thématiques et structures du discours poétique.)

DAVID DUCROS, *Lecture et analyse du poème*, Armand Colin, « Cursus », 1996.
(Un excellent tour des perspectives d'études offertes par le texte poétique.)

JEAN-LOUIS JOUBERT, *La Poésie*, Armand Colin, « Cursus », 1998.

Cet ouvrage, tout comme le précédent, offre l'équivalent d'un manuel généraliste adressé à un public composé d'étudiants. Dans le même registre, dans un format plus large, on peut consulter également deux autres ouvrages :

JEAN-LOUIS JOUBERT, *Genres et formes de la poésie*, Armand Colin, 2003.

(Collectif) *La Poésie. Cours, documents dissertations*, Bréal, « Grand Amphi », 1999.

Sur l'explication de texte

DANIEL BERGEZ, *L'Explication de texte littéraire*, Armand Colin, « Cursus », 2021.

Ce livre, régulièrement réédité depuis plus de trente ans, est un manuel de référence. Il propose un rappel historique de cette pratique singulière consistant à commenter, à expliquer un texte, explique quelques notions souvent croisées à l'occasion d'explications de texte, rappelle le protocole et la méthode de l'explication, et évidemment fournit quelques exemples. Ne vous laissez pas impressionner par les exemples d'explication proposés ; s'ils peuvent vous inspirer, en revanche, tant mieux.

Déroulement du cours

Forme des cours

Chaque mois, vous recevrez sur votre plateforme un fichier texte intitulé : D201_1, D201_2, etc., en tout sept livraisons entre octobre et mai. Celui-ci est le premier. Chacun de ces fichiers vous présente le plan des fichiers vidéo du mois délivrés sur la plateforme, et accessoirement, comme c'est le cas ce mois-ci, une partie documentaire. Pour travailler, vous aurez besoin de visionner les vidéos proposées chaque mois et d'avoir téléchargé le fichier intitulé Liasse-Poésie-D201-2024-25 dans la Section 1 du cours 16D201 sur la plateforme : c'est dans ce fichier que se trouvent tous les textes sur lesquels nous serons susceptibles de travailler cette année. Les vidéos qui vous sont proposées sont de longueur variable, mais aucune n'excèdera 30 minutes au grand maximum. Vous en aurez donc plusieurs à visionner chaque mois.

Ce cours audio-visuel est complètement asynchrone (consultable à loisir), mais nous resterons en contact toute l'année : outre les traditionnels regroupements (deux dans l'année, en principe), nous nous rencontrerons cinq fois pour les entraînements (voir calendrier et, plus bas, « Entraînements »). La période de nos rencontres est déjà fixée pour des raisons pédagogiques, mais nous choisirons ensemble le créneau (2 heures) pour chacune de ces rencontres.

Format des cours vidéo

Les cours vidéos seront distribués en fonction du calendrier habituel de l'EAD, en sept envois répartis sur les sept mois d'octobre à avril. Les fichiers vidéo n'excéderont pas une demi-heure, et vous recevrez un maximum de quatre heures de cours vidéo

par mois, ce qui revient à un maximum d'une heure par semaine (enregistrement de nos rencontres non compris). Je me permets de vous conseiller de découper vos cours en séances hebdomadaires.

Examens et entraînements

Modalités d'examen

L'évaluation de ce cours repose sur l'oral. Mais le régime d'examen ne sera pas exactement le même pour la 1^{re} et la 2nde sessions.

1^{re} session

L'évaluation consistera en une *explication de texte linéaire* (voir plus bas) imposée par l'enseignant et préparée en temps libre (*sujet donné sept jours à l'avance*). L'exposé durera une demi-heure au maximum. Les évaluations commenceront avant la session des examens écrits, à partir du mois de mars.

2nde session

Les évaluations orales auront lieu *après* la session des examens écrits, à partir du lundi 8 septembre et devront être terminées le lundi 22 septembre à midi au plus tard (*sujet donné sept jours à l'avance*).

Entraînements

Qui dit *examen* dit *devoirs d'entraînement*. Il est difficile, dans le cadre d'une formation à l'oral, de parler de *devoir* : pour s'entraîner à l'oral en direct, on ne peut guère faire autre chose que pratiquer l'oral en direct. C'est pourquoi je vous proposerai, à partir du mois de novembre, quatre rencontres en ligne sur Teams, qui seront quatre rencontres de travail autour de textes fixés quelques semaines à l'avance. Nous choisirons ensemble le moment le plus adéquat (soirée ou samedi) pour ces rencontres. La participation active à ces rencontres sera évidemment prise en compte dans le sens d'une amélioration de la note obtenue à l'examen.

Éléments de méthode

Voici quelques éléments essentiels : un exposé sur la méthode de l'explication de texte linéaire, qui vous servira de guide, et un rappel de quelques éléments minimaux du lexique de la poésie, à connaître par cœur.

L'explication de texte littéraire : protocole

I. De quoi s'agit-il ?

De l'« explication » ou du « commentaire », vous en avez déjà fait, et de bien des façons depuis le lycée... Nous ne jouerons pas sur les mots : « explication » ou « commentaire », vous savez depuis longtemps qu'on ne vous demande *jamais* d'expliquer le *sens* d'un texte, et qu'on n'attend *jamais* de vous que vous vous livriez à des jugements esthétiques à partir d'un texte littéraire : l'exercice est donc différent de celui que ferait un enseignant à des classes de sixième, différent également de celui du discours d'un critique dans une revue, littéraire ou non. C'est pourquoi un tel exercice exclut d'emblée la *paraphrase* — c'est-à-dire la redite, même partielle, de ce

que le texte énonce déjà — et l'expression de votre goût personnel, *a fortiori* si c'est pour produire un jugement obséquieux (« Le génie de Molière ! », etc.) ou dénigrant (« cet extrait, mal écrit... »). Dans tout « commentaire » ou « explication » universitaire, le discours critique auquel on doit se livrer est un discours *métatextuel*, qui parle *du* texte, non **pas seulement pour décrire ce qu'il dit**, mais **pour décrire la manière dont il est écrit**, et les implications de cette manière dans les images, le rythme, les émotions imposées ou suggérées au lecteur. Il y a des millions de façons de dire « Je t'aime », et ce qui doit retenir notre attention dans une déclaration d'amour n'est pas le fait qu'elle veuille dire « Je t'aime » (n'importe qui le voit au premier coup d'œil), mais bien la façon dont elle le dit, ce qui fait d'elle une déclaration unique : reconnaissons que c'est bien plus intéressant d'étudier un texte dans cette perspective !

Il s'agit donc de produire un **discours de type explicatif cohérent et structuré d'une vingtaine (*minimum*) ou une trentaine (*maximum*) de minutes environ**, portant sur un passage relativement autonome de 15 à 35 lignes ou vers (écarts maximaux), qui rende compte de la totalité de l'extrait sur lequel il porte : une juxtaposition de remarques ne saurait en aucun cas passer pour un « commentaire » ou une « explication », pas plus, bien évidemment, qu'une redite de ce que le texte dit fort bien par lui-même.

« **Commentaire** » ? « **Explication** » ? La tradition universitaire consacre le premier terme au commentaire *composé*, qui n'est pas le commentaire *méthodique* que certains parmi vous avez connu du temps de votre jeunesse lycéenne, et qui ne concerne pas notre examen. Le terme d'« explication de texte » s'applique en fait uniquement au commentaire *linéaire* : une « explication de texte » s'effectue en suivant le texte ligne à ligne. On ne se battra pas (en tout cas pas moi) sur les avantages et les défauts respectifs des commentaires linéaires ou composés : un protocole n'est après tout qu'un protocole, et les deux méthodes sont aussi valables l'une que l'autre pour produire des discours critiques pertinents, l'explication de texte portant simplement sur des énoncés plus courts que ceux auxquels s'attaque habituellement le commentaire composé.

Le présupposé de l'explication de texte, la démarche *linéaire*, a pour logique essentielle de se replacer dans les pas du lecteur, et de montrer — ce que le commentaire composé n'est pas tenu de faire — de quelle façon les images du texte se construisent, de quelle façon le lecteur est appelé à voir ces images se dresser les unes après ou contre les autres, se succéder ou se contredire, de la même façon qu'un mouvement de caméra impose non seulement la succession des images, mais également leur rythme, leur surprise... Mais encore une fois, je rappelle que l'explication linéaire est un **discours cohérent**, et que si le lecteur découvre le texte ligne après ligne, il n'en est pas de même pour le commentateur ! Une explication de texte nécessite **des objectifs et des étapes précis**, comme n'importe quel autre type de discours critique.

Si le protocole de cette explication est en principe plus ou moins connu, plus ou moins suivi, la démarche qui sous-tend ce protocole l'est moins, en revanche, mais il serait dommage de suivre un protocole dont on n'interrogerait pas la logique. Car cette démarche est une **démarche logique**, après tout.

Cette démarche comporte cinq grandes étapes obligatoires :

- 1. Présentation du passage**
- 2. Lecture du texte**
- 3. Description du passage et mise en place d'un « projet de lecture »**

4. Explication au fil du texte

5. Conclusion

J'en développe le contenu et les objectifs :

1. Présentation du passage (ou : introduction)

Si on préférera le titre « Présentation » à celui, plus canonique, d'« Introduction », c'est bien pour préciser le type de discours introductif dont il s'agit dans une explication de texte, un discours qui n'est pas du même ordre que pour d'autres exercices, tel celui de la dissertation, par exemple. Il s'agit, dans cette introduction, de présenter, pour quelqu'un qui ne connaît pas le texte que vous allez lire et expliquer, *non pas l'œuvre elle-même, mais le passage précis que vous allez faire entendre*. Ne brûlez pas les étapes ! Ce n'est pas encore le moment d'aborder ce passage « de l'intérieur », mais bien celui d'en fournir, de façon concise et claire, ses présupposés antérieurs. C'est bien parce que le texte n'a pas encore été donné à entendre que sa **présentation** doit être faite de l'extérieur de ce texte ; tout au plus peut-on dire d'un texte que l'on n'est pas encore censé connaître ce qui en est visible au premier coup d'œil si sa typologie est homogène : description, dialogue... Mais si vous connaissez l'œuvre, il s'agira aussi de replacer le texte **en situation** : si nous sommes dans un texte narratif, où en sommes-nous, par exemple ? Ce texte a-t-il une spécificité dans l'œuvre dont il est extrait, et laquelle ? Si l'œuvre est narrative ou théâtrale, un raccourci narratif de quelques secondes pour présenter l'extrait sera le bienvenu. On appelle souvent ce genre de présentation un « résumé », mais attention, il ne s'agit pas de résumer tout ce qui précède l'extrait mais bien de convoquer uniquement ce qui est nécessaire à la lecture de cet extrait. La présentation de l'œuvre narrative ou théâtrale doit par conséquent comporter quelques traits généraux *susceptibles d'être exploités dans l'extrait précis* ainsi qu'une situation du passage à l'intérieur de l'œuvre.

Et si vous ne connaissez pas l'œuvre ? En UE1 en tout cas, vous avez en main tous les éléments pour présenter l'extrait de façon pertinente à partir d'une de ses caractéristiques, la plus propre à introduire cet extrait : contexte historique, histoire littéraire, question de poétique, de rhétorique, territoire littéraire de l'auteur, etc.

2. Lecture

Vous avez présenté un texte dont vous allez parler, il est donc logique qu'entre cette présentation et votre discours, vous le donniez **à entendre**. C'est une étape nécessaire de votre parcours explicatif, qui vous demande elle aussi de mettre en œuvre votre intelligence, non seulement du texte lui-même, mais de la situation de communication dans laquelle vous vous trouvez. Votre **lecture**, intelligente et claire, ne doit être ni un simple acte de communication (du type, « Bon, je lis le texte et après on passe aux choses sérieuses ») ni un exercice d'interprétation (du type : « Regardez comme je le joue bien ») : il s'agit bien plutôt de restituer à l'auditoire qu'est l'examineur non pas les *mots* du texte, mais bien les *images* qui naissent de la confrontation avec le texte et que l'on se propose de décrire par la suite. Il s'agit donc simplement de donner au texte le rythme nécessaire pour que le destinataire de la lecture perçoive nettement les images de ce texte : chaque texte, chaque phrase, chaque mot même, ont des rythmes qui leur sont propres. Si un texte a été composé en vers, votre lecture doit rendre compte de sa prosodie ; s'il a été composé en prose, elle doit rendre compte de ses respirations. Quant à l'émotion que peut susciter un texte, rappelez-vous qu'il y a des passages émouvants, mais que bien des passages

ne le sont pas ; que votre auditeur n'est pas là pour juger votre capacité émotive ; que si vous êtes un « bon » lecteur, **vous n'en êtes pas moins un lecteur intelligent.**

3. Description du passage et mise en place du « projet de lecture »

Un premier **bilan de** cette **lecture** est celui de la description globale du **mouvement** de ce texte, en deux ou trois phrases : c'est cette description qui conditionne la démarche de lecture que l'on va imprimer à l'explication. On ne se laissera pas enfermer par la rigidité lexicale du terme de « mouvement » : un texte ne se compose pas forcément en plusieurs *mouvements* et un extrait comporte, selon le cas, des *parties, îlots, mouvements, étapes, ruptures...*, que composent aussi bien des séquences narratives, des changements de typologie, d'énonciateur ou de focalisation, des tableaux, des unités thématiques... Ici encore, vous avez à faire preuve d'intelligence, d'autant plus que vous avez le choix du lexique, et par conséquent la possibilité de personnaliser les raisons de votre découpage. Les îlots les plus facilement repérables dans un texte poétique sont bien entendu les strophes, si ce texte est découpé en strophes, mais sont-ce les seuls îlots ? Sont-ce les plus pertinents ? Le repérage de ces îlots est important : c'est lui qui détermine la coloration spécifique de votre explication à chaque étape du texte.

À la suite de cette description, on propose ce qu'il est convenu d'appeler le **projet** ou le **pacte** ou encore le **protocole de lecture**, qui doit en principe reposer sur **deux (c'est le mieux) ou trois grands axes d'analyse**, au nombre desquels **celui qu'impose la typologie du texte**. Selon l'extrait du texte que l'on choisit, il faudra prendre en compte la stratégie qui préside à la composition du passage, tout en ayant à l'esprit les faits de style récurrents qui peuvent donner lieu dans cet extrait à une exemplification — mais non à un développement annexe. Les axes de réflexion autour desquels s'organise l'explication doivent servir à hiérarchiser les remarques appelées par le commentaire du détail du texte. Il est évident que dans un texte poétique les procédés prosodiques et langagiers ont assez d'importance pour occuper un des deux axes du projet de lecture.

4. Explication au fil du texte

C'est à cet endroit de votre exposé que prend place l'explication proprement dite. Doit-on *tout* (?) commenter, *tout* (?) expliquer ? Bien sûr que non... Votre travail consiste à choisir la pertinence des remarques appelées par le texte que vous devez expliquer. Pour juger de cette pertinence, vous avez deux pistes, que vous devez avoir en tête au moment où vous fabriquez votre explication : le découpage du texte en séquences, et votre projet de lecture, tels que vous les avez déjà présentés. On n'analyse pas un dialogue avec les mêmes outils que ceux que l'on convoque pour un passage descriptif. Si vous avez à expliquer un passage composé de l'un et de l'autre, et que vous avez, à juste titre, repéré cette composition, profitez de ce repérage pour choisir les outils qui vous semblent les plus pertinents. Le projet de lecture devrait vous aider à juger de la valeur de vos éventuelles remarques, et à les hiérarchiser. Si vous traitez un passage dont les points forts sont l'entremêlement des voix narratives et le portrait psychologique d'un personnage, par exemple, votre explication devra forcément s'organiser autour de ces deux points forts, même si certains endroits du texte à commenter peuvent prêter à d'autres remarques, que vous ne vous priverez pas de faire, mais rapidement. Habituez-vous à pointer très vite les priorités d'un texte précis : historiques ? thématiques ? stylistiques ? La construction est-elle remarquable ? Le langage tenu s'écarte-t-il de celui que l'on s'attendrait à y trouver ?

En cours d'explication, ne relisez pas, autant que possible, un texte que... vous avez déjà lu ! Si vous avez à commenter une phrase, attaquez votre commentaire, quitte à rappeler tel ou tel mot ou groupe de mots pertinent de la phrase, mais ne relisez pas cette phrase, vous y noieriez votre propre discours.

5. Conclusion

Si l'on appelle « conclusion » le moment final d'une explication de texte, il ne s'agit en tout cas pas, bien évidemment, du même type de « conclusion » que celle qui termine une dissertation. Mais toutes les « conclusions » ont des passages obligés communs. Celle qui doit terminer votre explication est destinée à :

- 1) proposer une synthèse rapide de l'explication : une conclusion doit toujours être une sorte de bilan ;
- 2) ouvrir éventuellement certaines questions soulevées par cette explication vers le hors-texte de l'histoire ou de la critique littéraire : la conclusion est l'endroit où l'on s'éloigne du micro-texte que l'on vient de commenter, de la même façon que l'introduction était le seuil à partir duquel on y entrait.

Lexique poétique essentiel

Voici quelques rappels rapides concernant les notions auxquelles le cours se réfère.

Pour une étude plus détaillée, plus nuancée et plus exigeante de la diction du vers, de l'alexandrin notamment, on consultera avec profit François Regnault et Jean-Claude Milner, *Dire le vers. Court traité à l'intention des acteurs et des amateurs d'alexandrins*, Seuil, 1986.

Pour une synthèse générale et succincte des questions de la versification, on consultera en ligne celle de Laurent Jenny de l'Université de Genève :

<http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/versification/vrsommar.html>

Strophes

- **Monostiche** : strophe d'un seul vers
- **Distique** : strophe de 2 vers
- **Tercet** : strophe de 3 vers
- **Quatrain** : strophe de 4 vers
- **Quintil** : strophe de 5 vers
- **Sixain** : strophe de 6 vers
- **Septain** : strophe de 7 vers
- **Huitain** : strophe de 8 vers
- **Neuvain** : strophe de 9 vers
- **Dizain** : strophe de 10 vers

Vers

- **Monosyllabe** : vers de 1 syllabe
- **Dissyllabe** : vers de 2 syllabes
- **Trisyllabe** : vers de 3 syllabes
- **Quadrisyllabe** : vers de 4 syllabes
- **Pentasyllabe** : vers de 5 syllabes
- **Hexasyllabe** : vers de 6 syllabes
- **Heptasyllabe** : vers de 7 syllabes
- **Octosyllabe** : vers de 8 syllabes
- **Ennéasyllabe** : vers de 9 syllabes
- **Décasyllabe** : vers de 10 syllabes
- **Hendécasyllabe** : vers de 11 syllabes
- **Dodécasyllabe** (ou : **alexandrin**) : vers de 12 syllabes
- **Hexadécasyllabe** : vers de 16 syllabes

Couples de rimes

Rimes suivies (ou : plates) :

Amis, ne creusez pas vos chères **rêveries** ;
Ne fouillez pas le sol de vos plaines **fleuries** ;
Et, quand s'offre à vos yeux un océan qui dort,
Nagez à la surface ou jouez sur le bord.
Car la pensée est sombre ! Une pente insensible
Va du monde réel à la sphère invisible ;
La spirale est profonde, et quand on y descend
Sans cesse se prolonge et va s'élargissant,
Et pour avoir touché quelque énigme fatale,
De ce voyage obscur souvent on revient pâle ! (Victor Hugo)

Rimes croisées (ou : alternées) :

Et toi ! dors-tu quand la nuit est si **belle**,
Quand l'eau me cherche et me fuit comme **toi** ;
Quand je te donne un cœur longtemps **rebelle** ?
Dors-tu, ma vie ! ou rêves-tu de **moi** ?

Démêles-tu, dans ton âme confuse,
Les doux secrets qui brûlent entre nous ?
Ces longs secrets dont l'amour nous accuse,
Viens-tu les rompre en songe à mes genoux ? (Marceline Desbordes-Valmore)

Rimes embrassées :

Pendant les guerres de l'**empire**,
Goethe, au bruit du canon **brutal**,
Fit le Divan **occidental**,
Fraîche oasis où l'art **respire**.

Pour Nisami quittant Shakespeare,
Il se parfuma de santal,
Et sur un mètre oriental
Nota le chant qu'Hudhud soupire. (Théophile Gautier)

Réurrences phoniques

Les deux cas particuliers de *réurrences phoniques* courantes dans le langage poétique : l'**assonance** et l'**allitération**.

Assonance

L'**assonance** est une réurrence **vocalique** : on désigne sous ce terme la *répétition d'une même voyelle* dans une séquence parlée. Le vers d'Apollinaire :

Le Rhin le Rhin est ivre où les vignes se mirent

offre un exemple d'assonance en [i]. En voici un autre :

*Un cygne d'autrefois se souvient que c'est lui
Magnifique mais qui sans espoir se délivre
Pour n'avoir pas chanté la région où vivre
Quand du stérile hiver a resplendi l'ennui.*
(Mallarmé, « Le Vierge, le vivace et le bel aujourd'hui »).

Il existe un cas particulier et longuement répandu d'assonance : celle qui constituait les strophes — les *laisses* — de la chanson de geste du Moyen Âge, qui s'organisaient autour de la même voyelle finale :

Dis blanches mules fist amener Marsilies,
Que li tramist li reis de Suatilie ;
Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises.
Cil sunt muntez ki le message firent,
Enz en lur mains portent branches d'olive.
Vindrent a Charles ki France ad en baillie :
Nes poet garder que alques ne l'engignent.

(Marsile fit alors amener dix mules blanches / Que lui envoya jadis le roi de Sicile. / Les freins sont d'or, les selles d'argent ; / Les dix messagers y sont montés, / Portant des branches d'olivier dans leurs mains./ Et voici qu'ils arrivent près du roi qui tient la France en son pouvoir. / Charles a beau faire : ils le tromperont.)¹

Allitération

L'allitération est une récurrence **consonantique** : au sens strict, elle désigne la *répétition d'une même consonne* initiale, et par extension, d'une même consonne à l'intérieur d'une séquence parlée. Voici un cas d'*allitération* en [pl] dans le poème d'Aragon « Le Voyage d'Italie » (*in Les Poètes*, 1963) :

*Il pleut La pluie italienne de septembre
N'est ni jaune ni bleue il pleut sans éclipse il pleut plein les épaules pliées
Il pleut Ni perles ni paroles ni paraphes d'épées*

¹ Traduction de Léon Gautier.

Partie documentaire

Quelques définitions de poètes

Ce qu'est la poésie...

- La poésie, c'est quelque chose que font les poètes (Machado)
- La poésie est ce qu'il y a de plus réel (Baudelaire)
- La poésie est ce qui exige la révolte de l'oreille (Aragon)
- La poésie est un combat (Éluard)
- La poésie, c'est l'Enthousiasme cristallisé (Vigny)
- La poésie est un cri, oui, mais un cri habillé (Max Jacob)
- La poésie est le lieu de l'autre (Bernard Sésé)
- La poésie, c'est la recherche / Passionnelle et comblée // De quelque chose que l'on sait / Ne jamais atteindre (Guillevic)
- La poésie est établie sur le mot ; sur la tension organisée entre les mots ; c'est le "chant" (Jouve)
- La poésie est comme la philosophie : une tonalité harmonieuse de notre âme (Novalis)
- La poésie n'est rien d'autre, au plus vif de son inquiétude, qu'un acte de connaissance (Bonnefoy)
- Si le silence est l'envers du langage la poésie est l'endroit du silence (Michel Camus)
- La poésie, ne serait-ce tout simplement de dire ce que les mots ne peuvent pas dire ? (Michel Cazenave)

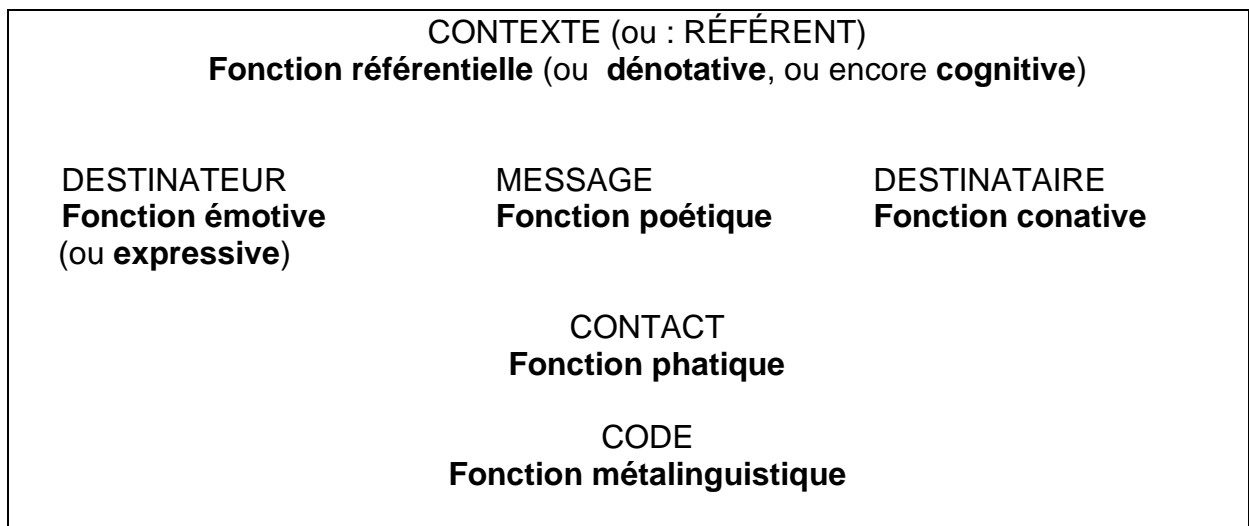
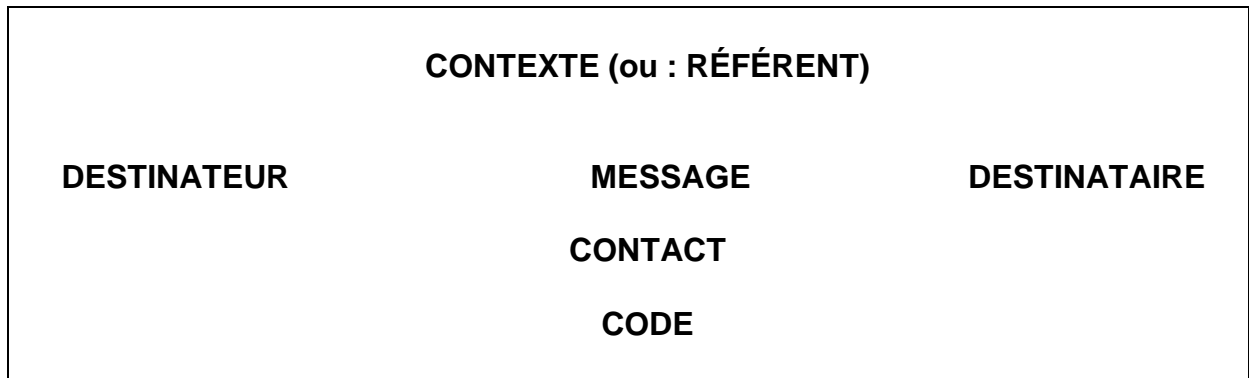
Ce que n'est pas la poésie...

- La poésie c'est autre chose (Eugène Guillevic)
- Il y a le monde, mon langage et autre chose. C'est cet autre chose que j'appelle poésie (Jacques Ancet)
- Le langage de la poésie ne dit pas, ne décrit pas, ne raconte pas, ne porte aucun message : il rayonne (Jacques Ancet)
- Tu comprendras qu'un poète ne peut rien dire de la Poésie. Laisse cela aux critiques et aux professeurs. Mais ni toi ni moi ni aucun poète, nous ne savons ce qu'est la Poésie (Garcia Lorca)

Objet de la poésie

- La poésie doit avoir pour but la vérité pratique (Lautréamont)
- La poésie n'a pas d'autre but qu'elle-même (Baudelaire)
- La poésie n'a pas à exposer des idées (Valéry)
- Tout est sujet, tout relève de l'art ; tout a droit de cité en poésie (Hugo)
- La poésie sera de la raison chantée, voilà sa destinée pour longtemps (Lamartine)
- La poésie soulève le voile de la beauté cachée du monde (Shelley)

La communication verbale selon Roman Jakobson²



² Source : Roman Jakobson, « Linguistique et poétique » (1960), repris dans *Essais de linguistique générale*.